

Le mouvement de responsabilisation de la bienfaisance est en bonne voie

Toronto, le jeudi 19 juin 2008. Plus de 100 organismes de bienfaisance d'un océan à l'autre se sont inscrits pendant la première phase d'un programme de protection des donateurs relancé depuis peu. Imagine Canada vient d'approuver la première liste des participants au nouveau programme du *Code d'éthique*.

Le *Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière* (le *Code d'éthique*) est une initiative d'auto-réglementation qui définit un cadre de référence pour les pratiques exemplaires de collecte de fonds et d'information financière.

En 2007, les normes du *Code d'éthique* ont été revues et corrigées pour mieux tenir compte des méthodes employées par les organismes de bienfaisance pour collecter des fonds et en rendre compte à ceux qui les soutiennent. De nouvelles normes ont été ajoutées pour suivre l'évolution de ce domaine, comme les dons en ligne et la nécessité d'augmenter la sécurité pour la sollicitation au porte-à-porte. Les dispositifs de contrôle du respect de ces normes ont été également améliorés, à la suite de l'appel des donateurs à une meilleure transparence et responsabilisation.

Au mois de janvier de cette année, la version revue et corrigée du programme a été présentée au secteur de la bienfaisance. Selon Imagine Canada, organisme national de bienfaisance lui-même et principal promoteur du *Code d'éthique*, l'accueil qui lui a été réservé a dépassé ses attentes. « *L'importance de cet engagement à appliquer ces normes nous encourage vraiment. Les organismes de bienfaisance ne signent pas simplement sur une ligne en pointillé. Ils appliquent des processus très rigoureux pour démontrer que leur engagement tient la route* », a déclaré Don McCreesh, président du conseil d'administration d'Imagine Canada.

La première réaction du secteur est très positive, puisque les 120 organismes de bienfaisance, grands et petits, de tout le Canada, qui figurent sur cette liste, représentent 1 milliard de dollars de fonds collectés, selon les estimations. Comme de nombreux autres organismes sont en cours de mise en conformité avec le *Code*, Imagine Canada prévoit la poursuite de l'augmentation du nombre de participants au programme pendant ces prochains mois. L'organisme les invite d'ailleurs à se joindre à lui pour promouvoir le *Code d'éthique* auprès de leurs collègues du secteur de la bienfaisance.

...continuez

« *Nous créons un mouvement de responsabilisation. Les organismes de bienfaisance du Canada sont conscients de l'importance de l'auto-réglementation et le Code indique aux donateurs que les organismes qui l'appliquent sont dignes de confiance* », poursuit Don McCreesh.

Ces organismes comprennent manifestement l'intérêt de participer à un programme d'une envergure supérieure à la leur. Carolyn Tuckwell, présidente-directrice générale de Boys & Girls Clubs of Greater Vancouver, définit ainsi les avantages de ce programme pour son organisme. « *Comme nous faisons partie des organismes de bienfaisance d'importance petite à moyenne, nous ne sommes pas toujours en mesure de démontrer toute notre expertise. Nous pouvons faire progresser nos pratiques et tirer parti des pratiques exemplaires en vigueur dans le secteur, en appartenant à cet important groupe d'organismes de bienfaisance.* »

Les donateurs peuvent faire totalement confiance aux participants au programme du *Code d'éthique* pour gérer leurs contributions de façon responsable. Le *Code* lui-même évoluera en permanence au rythme des pratiques de collecte de fonds et de gestion financière. Les plaintes seront examinées par un comité de bénévoles spécialisés dans les finances et les collectes de fonds; tous les organismes de bienfaisance sont tenus de publier un rapport annuel. Enfin, le *Code d'éthique* fonctionne en tandem avec d'autres initiatives de normalisation comme le *Code of Ethics* de l'Association of Fundraising Professionals qui s'applique aux collecteurs de fonds.

Le *Code d'éthique* est généreusement soutenu par la Great-West Life, la London Life et Canada-Vie.

Personne-ressource :

Marnie Grona
Gestionnaire supérieure, Commercialisation et communications
1-800-263-1178 ou 416-597-2293, poste 244.